

RESIDENCE TI GWENN
2014-2018

Nos priorités ou préconisations générales	· Une continuité de service et une coordination managériale à renforcer et poursuivre au-delà de la semaine et de la journée : week-ends et nuit.
	· Des améliorations à apporter au niveau du bien-être des résidents, dans un souci d'équité quel que soit le niveau de dépendance (réduire le délai de jeun, repenser la mobilisation des ressources humaines au moment des couchers ce qui implique, de fait, d'obtenir les renforts sollicités pour ne pas déplacer les problèmes sur le matin : levés, toilettes...)
	· Le projet personnalisé à formaliser selon les recommandations de bonnes pratiques. Un travail pluridisciplinaire à poursuivre en intégrant l'animation dans la problématique du projet personnalisé.
	- La gestion de la liste d'attente (critères de priorité, modalités d'informations d'une place vacante, délai de réponse de la personne lorsqu'une place est proposée...) à rendre plus transparente.
	· Des processus à maîtriser progressivement pour garantir le respect de la bientraitance et réduire les risques (circuit du linge, du médicament, prévention de la contention, de la douleur, ...)
	- Des garanties sur les droits et libertés des personnes à conforter (en relation avec le comité éthique du Pôle).
	Des formations sur la bientraitance à poursuivre.
	- Une politique d'animation plus affirmée et ambitieuse à développer.
	· L'amélioration de la qualité du cadre de vie (rénovation des chambres côté Ehpad).
	· Des temps et des moyens insuffisants pour mener à bien tous les progrès visés, en particulier la prévention des risques et le développement des compétences professionnelles au regard de l'évolution de la grande dépendance des personnes accueillies.

Les axes d'amélioration autour des thématiques de références	1. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du PE ou du service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers	- Veiller à adapter en continu le PE
		- Définir et formaliser les principes d'intervention des professionnels autour du PPI
		- Mieux organiser et exploiter le recueil des attentes et besoins des usagers pour élaborer effectivement le PPI au cours du prochain PE
		- Prévoir les modalités de suivi et d'actualisation du PE
		- Réaliser un bilan sur le fonctionnement des différentes unités pour alimenter les projets et la réflexion autour de la notion du parcours de l'utilisateur au sein de la structure
		- Développer l'analyse des pratiques, les réseaux professionnels inter-EHPAD, la pluridisciplinarité autour des PPI
		- Maintenir une vigilance sur les glissements de tâches possibles.
		- Mettre en place un dispositif de veille en matière d'absentéisme
	2. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique	- Revoir la dotation RH
		- Faire un bilan des postes mutualisés
		- Engager une réflexion sur l'ouverture et fonctionnement le WE
		- En lien avec la politique du pôle PA, conforter les échanges avec les autres EHPAD de la Fondation et favoriser les approches mutualisées
	3. personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers	- Revoir les modalités d'accueil le WE
		- Valoriser le travail réalisé en matière de signalétiques et repérages dans les locaux en élaborant un support adapté
		- Rénovation de l'établissement
		- Poursuivre la réflexion engagée au niveau du pôle pour arrêter le cadre de référence du PPI et l'expérimenter à partir de la solution logicielle (TITAN) qui a priori permettrait sa formalisation, son suivi
- Mener une réflexion autour de la fonction de coordinateur de projet/référent		
- Encourager les coopérations pluridisciplinaires pour élaborer le PPI		
- Favoriser la participation des usagers au CVS et accompagner les élus dans leur rôle de représentants des usagers		
4. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques	- Pérenniser les enquêtes de satisfactions	
	- Revoir la dotation RH, entretien et maintenance	
	Améliorer le pré-accueil pour favoriser l'expression d'un consentement éclairé et l'intégration	
	- Externaliser la préparation des médicaments pour dégager du temps IDE/IDEC, renforcer globalement la coordination. Améliorer la continuité des soins, notamment avec l'équipe de nuit. Mobiliser d'avantage les médecins traitants	
	- Mettre en place un tableau de bord et de suivi des indicateurs de risques. Réduire les délais d'actualisation des prescriptions de contentions et réduire les délais de jeun. Développer les soins palliatifs	
- Expérimenter le "finger food"		
- Renforcer l'équipe de nuit		

	<p>- Renforcer la sécurité des circuits alimentaires, du linge et des médicaments. Information/Formation et sensibilisation du personnel par rapport aux BPP</p> <p>réflexion avec le comité éthique face à la prise de risque que peut envisager l'établissement quant à la liberté/sécurité et protection/autonomie des résidents</p>
--	---

<p>Les axes d'amélioration concernant l'évaluation interne</p>	<p>- Informer/former les professionnels et favoriser leur participation/contribution</p>
	<p>- Revoir la composition du groupe de travail et sa mobilisation dans une logique plus participative</p>
	<p>- Mobiliser les ressources temps nécessaires pour que le groupe de travail puisse se réunir de façon régulière</p>
	<p>- (re) mettre en place la fonction d'animation "qualité"</p>
	<p>- Mettre en place une réunion annuelle pour leur permettre de s'approprier la démarche et de valoriser leur travail</p>
	<p>L'articulation entre diagramme multi-critères et plan d'action est à peaufiner, un suivi à mettre en place pour valoriser ce qui est fait</p>
	<p>- Revoir le circuit de validation et de priorisation des actions qui peut s'avérer lourd pour les responsables d'établissements</p>

Nos axes	Garantie des droits individuels et collectifs	Rappeler régulièrement le personnel au vouvoiement des résidents
		Rappeler au personnel le droit à l'information des usagers
		Fixer le délai de signature du contrat de séjour
		Améliorer la confidentialité des informations concernant les résidents
		Promouvoir le droit d'aller et venir des usagers du cantou en mesurant le bénéfice/risque
		Ecrire la procédure d'accès au dossier du résident
		Promouvoir l'exercice des droits civiques des usagers
	Prévention des risques liés à la santé, inhérents à la vulnérabilité des résidents	Sensibiliser le personnel au risque de chutes des résidents lié à l'encombrement des couloirs
		Formaliser les rencontres entre le soin et la cuisine dans la PEC des personnes dénutries
		Sensibiliser les cuisiniers aux pathologies ou accidents de la vie qui nécessitent de modifier les textures alimentaires des résidents
		Diffuser et commenter au personnel de soin le rapport annuel médical
		Formaliser la distribution d'une collation, la nuit, pour les personnes dénutries
		Finaliser la signalétique pour les personnes malvoyantes
		Réévaluer de façon systématique le traitement antalgique
		Responsabiliser les personnels à l'hygiène des locaux techniques
		Améliorer l'éclairage dans certains couloirs
		Systématiser le dépistage des usagers potentiellement chuteurs à leur entrée en institution
		Inciter les médecins libéraux à utiliser le logiciel de soin
		Inciter les médecins libéraux à signer une convention avec l'établissement/convention type élaborée par la direction de pôle
		Mettre en place la commission de coordination gériatrique
	Développer la coordination entre personnel jour et nuit par des réunions à thème	
	Maintien des capacités dans les actes courants de la vie quotidienne et accompagnement de la dépendance.	Ecrire le projet de vie des personnes accueillies en accueil temporaire
		Stimuler davantage les personnes dépendantes lors des soins d'hygiène
		Ecrire un projet de soin et de vie pour accompagner au mieux les personnes en grande dépendance
		Finaliser le projet de vie et de soin pour les personnes du cantou
		Formaliser la période d'intégration du nouveau résident
		Ecrire les projets personnalisés des résidents
		Mettre en place des rencontres à thème avec les familles de résidents de l'EHPAD
		Optimiser la coordination de l'accompagnement par la mise à jour des besoins portés sur une fiche
		Nommer un référent pour chacun des résidents
		Développer l'implication des AS dans l'animation
		Aménager un espace internet pour les résidents et leurs familles
	Mettre en place une commission animation. Réaliser des indicateurs de suivi	
L'accompagnement de fin de vie	Former le personnel soignant à l'accompagnement de fin de vie	
	Dédier plus de temps de psychologue au soutien du personnel lors des décès	

L'accompagnement de fin de vie

Informer les usagers à l'importance des directives anticipées

Solliciter le réseau de soin palliatif